



Compte rendu du CTL du 18 janvier 2022

Ce CTL s'est tenu exclusivement en audio-conférence ce qui est un exercice difficile !

La CGT était représentée à cette réunion par :

Sylvie Marcel, Pascale Baldo et Arnaud Bourdin en qualité de titulaires ;
Gilles Chomette et Laurent Guiboud en qualité de suppléants ;
Michel Celso en qualité d'expert.

L'ordre du jour concernait :

Les opérations sur les emplois, les recrutements de contractuels et de fonctionnaires en détachement, et la mise en place d'un centre de qualité de données à Montbard (dept 21).

Les élus CGT ont fait lecture d'une déclaration liminaire que vous retrouverez [ICI](#)

En résumé :

Oui vos élu-e-s CGT avec l'ensemble des autres syndicats boycottent habituellement l'instance sur les emplois.

Mais cette année nous avons siégé. Le tour de passe-passe sur les emplois étant « énorme » nous ne pouvions pas uniquement le dénoncer dans une motion. Les sujets sur les contractuels et la mise en place de ce centre à Montbard méritaient également plusieurs interventions de notre part.

Nous vous rassurons sans plus attendre : vos élu-e-s CGT avec ceux de SOLIDAIRES ET FO ont voté **CONTRE** le point sur les emplois.

Avec notre déclaration liminaire, nous avons posé le décor : depuis le début de la pandémie, les Finances Publiques ont largement contribué à maintenir le pays à flots.

La reconnaissance de notre employeur se concrétise par la continuité des suppressions d'emplois et de services avec les restructurations ce qui affaiblit encore plus la DGFIP et la Fonction Publique.

Après l'attaque du code du travail en 2017, nous avons dénoncé la liquidation du statut général des fonctionnaires par ordonnance publiée au journal officiel le 5 décembre 2021. (à lire dans notre déclaration)

Concernant la DISI RAAB depuis sa création, nous avons dénoncé en les listant les suppressions de services, d'emplois, sans oublier la fusion-absorption des DISI.

Nous avons aussi dénoncé l'ineptie (pour rester poli!) de supprimer le service ADO à Clermont et de créer un centre rattaché à Clermont tout en étant à plusieurs centaines de kilomètres.

Puis nous avons exprimé nos vœux pour 2022.

Les réponses du directeur :

Il a voulu faire passer des excuses pour tous les points négatifs. La fusion, les suppressions d'emplois..., il en est désolé.

Il œuvre pour protéger nos missions et valoriser les agents. D'ailleurs, il les remercie encore du travail fait, surtout pendant la crise sanitaire.

Il explique que ce n'est pas par hasard qu'il se retrouve là où il est. Il aime le service public.

2022 est une année importante car auront lieu des élections professionnelles. A nos propos dénonçant la future fusion des instances, il reconnaît que le CHSCT a fait de belles choses.

Nous synthétiserons ses réponses de la façon suivante : il est un maillon d'exécution. Les politiques décident, lui il exécute.

Donc après un discours très bienveillant, il doit mettre en musique la politique de casse des emplois et des missions. Des missions s'arrêtent et s'arrêteront chez nous comme ailleurs.

Point soulevé par la CGT, l'achat de 8 nouvelles machines GCOS alors que le DGSSI se targue de la sortie de GCOS :

Nous avons appris que 8 serveurs GCOS ont été commandés à Bull/Atos alors que le DGSSI se targue de la sortie de GCOS.

Ces 8 nouveaux modèles de machines sont attendus cette année. Le premier sera installé avant fin janvier 2022 au Site National Sécurisé (SNS) à Marseille.

Ensuite, les 7 autres seront remplacés au cours de l'année : 2 sont pour les ESI exploitation fiscale/médoc :(Clermont/Marseille/Nantes/Reims: 4 sites mais seulement 2 machines), 2 pour les ESI REC (Limoges et Strasbourg), 1 pour le Centre Qualification Médoc Fiscal Nantes/Centre de Tests , 1 pour ESI Nevers (application SIR), et un autre pour le SNS (qui en aura 2 au total).

Au sein de la DISI RAAB ce sont donc 4 ESI (Nevers, Clermont, Lyon et Dijon) qui sont concernés à des titres divers.

Le directeur semble partager nos inquiétudes sur le calendrier qui pourrait venir perturber la bonne marche de certaines équipes pas forcément dimensionnées pour gérer ces migrations. Un comité de pilotage (preuve de l'absence de pilotage jusqu'à maintenant) qu'il aurait provoqué lui-même devrait avoir lieu assez vite (dans la panique en fait).

Lors du dernier GT informatique, l'analyse CGT de la situation sur les mainframes fustigeait l'amateurisme du SI sur le sujet. Ces événements viennent confirmer notre diagnostic, et pan sur le bec comme dit le Canard !

La CGT a rappelé que des missions « piliers » de notre administration tournent sur GCOS. Le Directeur a reconnu que l'achat de 8 mainframes permet de les consolider, avant une future migration qui reste la trajectoire cible.

La CGT a insisté sur le nombre de plus en plus faible de ces collègues travaillant sur GCOS qui se retrouvent dans des situations difficiles mais qui se démènent continuellement pour mener à bien leurs missions.

Le directeur a reconnu qu'il doit à ces agents une information fiable sur la situation.

Au cas particulier de PEZ à Dijon qui paie encore 5 milliards d'euros de pensions de fonctionnaires par mois jusqu'au 31/12/2022 (en théorie et si la reprise par la Caisse des Dépôts et Consignations est opérationnelle à ce moment), la CGT a réitéré son inquiétude au directeur.

En effet une migration au cours de l'année 2022 de la machine GCOS accueillant cette application serait ubuesque et dangereuse pour une équipe notablement sous-dimensionnée. De cela le directeur semble conscient mais pas forcément serein sur la réponse qui lui sera donnée. Il doit aussi donner toutes les informations dont il dispose sur l'avancée des travaux de transferts de cette activité à la CDC , car les rumeurs qui circulent à ce sujet ne sont pas bonnes. Et toutes ces informations contradictoires nuisent grandement à la sérénité des équipes qui sont fortement impliquées.

Attendons donc ce fameux comité de pilotage en espérant qu'il infirme l'expression « quand on ne maîtrise plus rien, faisons mine de piloter la désorganisation ».

Finalement, le système GCOS n'est donc pas encore mort. C'est bien lui qui remplit encore les caisses de l'état !!

Opérations sur les emplois :

L'évolution des emplois à la DISI RAAB suite au Projet de Loi de Finances (PLF) 2022 est la suivante :

- * suppression de 15 emplois à l'ESI Clermont-Ferrand (**exclusivement des cadres C**)
- * implantation de 15 emplois au Centre de Qualité des Données à Montbard (1 A, 2 B et 12 C)
- * implantation d'un emploi d'Inspecteur Divisionnaire à l'ESI de Nevers

Hors PLF, des transformations d'emploi concernent l'ensemble des ESI de la DISI.

Si vous désirez des informations plus détaillées sur ce sujet, n'hésitez à vous rapprocher de vos militants locaux CGT.

Recrutements de fonctionnaires en détachement et de contractuels :

Suite aux mouvements de mutation de 2021, des postes sont restés vacants dans les établissements informatiques de notre DISI et dans les CID excentrées. Pourquoi ces vacances ? Plusieurs raisons l'expliquent: soit les postes ne sont pas demandés, soit ils sont gelés ou même pire certains directeurs s'opposent à la mutation d'agents sur ces postes afin d'éviter de « vider » leurs services.

De ce fait, la DG autorise le recrutement de fonctionnaires en détachement, de contractuels et de personnels sans concours (agents techniques principalement). La DISI a donc publié 9 fiches de postes pour le recrutement de 13 personnes en 2021.

Au total, 1 fonctionnaire en détachement, 8 contractuels et 2 agents techniques (sans concours) ont été recrutés.

Comme indiqué dans la déclaration liminaire, la CGT a demandé à la Direction de lui fournir à chaque CTL un état détaillé de ces recrutements ainsi qu'un bilan annuel. En effet, ces personnes sont comptabilisées dans le tableau des effectifs sans différenciation avec les agents DGFIP.

Suite à l'insistance de la CGT, la Direction a répondu que les fonctionnaires en détachement peuvent au bout d'un an demander leur mutation pour intégrer la DGFIP. Les 8 contractuels embauchés en 2021 ont un contrat jusqu'au 31/08/2024. Les 2 agents techniques recrutés sans concours vont suivre une formation pendant un an tout en occupant leur poste de travail.

La CGT a également dénoncé le recours aux prestataires externes dont le nombre à la DISI nous est totalement inconnu. Ces personnes ont souvent des contrats plus courts en durée, mais qui sont régulièrement renouvelés et qui au final, occupent un poste non ouvert à la mutation.

Relocalisation du SI : mise en place d'un centre de qualité de données à Montbard :

Alors, comment vous dire ? Montbard, c'est très simple !

Si si vous allez voir : Tout d'abord l'Administration Centrale décide de relocaliser un service, mais en fait elle ne décide rien du tout, c'est le pouvoir politique qui lui demande de le faire, ensuite ce même pouvoir politique choisit parmi ses petits copains ou copines celui qui dit avoir le plus besoin d'un nouveau service administratif pour rendre son territoire un tantinet plus attractif.

Donc, là c'est Montbard qui a été choisi, on ne sait pas pourquoi mais c'est comme ça, et le Disi ne commentera pas, il n'y est pour rien d'ailleurs. Ça s'appelle le fait du prince, quand on a un prince !

Et comme tout se fait en pleine symbiose entre Directions, au début c'est le DRFIP 21 qui était là, en compagnie d'un sous-ministre pour aller adouber le choix du bâtiment, avant que finalement la DGFIP se rende compte que c'était un service informatique qu'on allait installer là.

De ce fait c'est la DISI RAAB qui était choisie, à l'insu de son plein gré, d'autant qu'il y avait de l'expérience dans le domaine de la fiabilisation à ... Clermont !! (Ceux qui ont cru que la proximité de Dijon et Montbard compterait, copieront 10 fois cet article). Et pour l'installation et la gestion du matériel informatique et l'assistance de proximité, on prend qui ? Ne répondez pas tous en même temps ... Ce sera bel et bien Clermont...Euh non la CID de Dijon cette fois-ci. Quant à l'Inspecteur Hygiène et Sécurité ce sera celui de Dijon qui devra rendre des comptes au CHS de la DISI situé à ... Lyon.

On vous l'a dit : c'est très simple ! Et pour demander une mutation sur ce site, c'est très simple aussi, il est rattaché à Clermont mais situé en Côte d'Or (4 heures de route au bas-mot), donc la demande se fait sur le département de la Côte d'Or, par contre après il faut trouver la structure et apparemment c'est pas du gâteau même pour les experts RH de la DISI.

On rigole bien à la DGFIP mais ce n'est pas sûr que cette plaisanterie fasse rire les collègues de Clermont qui auraient accueilli la mission avec plaisir, surtout après la suppression du service ADO. Pas sûr non plus que celles et ceux qui vont devoir gérer l'interaction Montbard-Clermont à pied, à cheval en voiture ou en visio-conférence rigolent beaucoup.

Pas certain que les collègues de la DRFIP 21 dont des emplois ont été supprimés à Montbard par le passé trouvent ça rigolo non plus, avec le NRP qui continue à cavalier comme un virus malsain à travers les campagnes.

Quant aux 15 agents qui pourraient débiter en septembre 2022 si les travaux sont finis, nous leur souhaitons bonne chance dans cette nouvelle mission et leur conseillons de se munir d'une boussole pour se repérer dans le marécage administratif ainsi constitué. Et si les vocations n'étaient pas assez nombreuses, gageons qu'un recrutement express de contractuels saura y remédier.

A défaut, si l'expérience ne devait pas rencontrer le succès espéré, ce seraient les contribuables de Montbard qui riraient jaune parce que c'est bien beau de vouloir repeupler les villes moyennes après les avoir délibérément vidées de leurs emplois publics mais finalement ça coûte deux fois plus cher et ça ce n'est vraiment pas drôle.

Questions diverses :

- Comme chaque fois, la CGT a demandé d'avoir connaissance des départs en retraite bien en amont du départ et non une fois réalisés.

Pour que le départ du collègue soit pris en compte dans le mouvement de mutations, l'information doit être remontée aux RH avant avril de l'année N afin que le poste soit proposé lors de la campagne des vœux de mutation en janvier N+1. Nous constatons que certaines vacances d'emplois font l'objet d'un appel d'offres ce que nous déplorons.

- La CGT a demandé des informations sur l'avenir de l'EA-ILIAD, mission qui s'arrêtera avec la fin d'Oracle-Forms. Le directeur a répondu qu'il n'en avait pas. Cependant, il s'engage à nous les faire remonter dès qu'il en a (attention quand même, 2024 c'est presque demain!)
- La CGT a interrogé la direction sur les retours des agents concernant les propositions pour l'amélioration du cadre de vie au travail (enveloppe de 64 402€). Nous avons signalé que la DG avait autorisé les directions locales qui le demandaient d'ajouter un délai supplémentaire d'un mois à tout le processus. Il nous a été répondu que la DISI avait fait paraître sur Ulysse un article pour signaler que l'appel à idées est prolongé jusqu'au 31 janvier.